



Il ne peut pas récupérer sa maison, son ex squatte chez lui

Par **cherfaoui**, le 13/02/2009 à 14:25

Bonjour,

Lors de sa séparation avec son ex compagne, mon petit ami lui a laissé sa maison (à lui) le temps qu'elle retrouve à se loger, lui étant muté dans une autre région. ils ont une fille de 12 ans dont elle a la garde. Il l'a voit un week-end sur 2. Aujourd'hui il est revenu, et depuis 4 ans, il n'arrive pas à récupérer sa maison. Il a demandé la garde alternée de leur fille, dossier en attente de décision. Il lui a demandé par tous les moyens de lui rendre sa maison. Elle refuse et le harcèle moralement, l'insulte en permanence, a agressé une ex petite amie et le culpabilise sur sa mauvaise paternité (ce qui est absolument faux, il est un très bon père). Elle a bien sur intérêt à le faire culpabiliser pour continuer de profiter de la maison gratuitement avec son petit ami. Ces agressions le mettent dans une fragilité extrême. Il est clairement victime de harcèlement. Il commence seulement à s'en rendre compte.

Elle n'a aucune part dans la maison, elle ne paye pas de loyer (mais lui paye le crédit), elle n'a aucun papier à son nom... bref, elle squatte avec son ami, le fils de son ami et bien sur leur fille.

Aujourd'hui il a un besoin urgent de récupérer sa maison : pour mettre les chances de son côté pour la garde de sa fille, pour ne plus se sentir en errance, pour sortir de cette faiblesse dans laquelle elle l'a mis...bref pour regagner aussi sa dignité.

Que doit-il faire pour récupérer sa maison ? Un huissier peut-il constater qu'elle squatte ? Comment faire pour ne pas heurter la petite fille, "papa met maman dehors" ?

Je vous remercie de bien vouloir me répondre. Je sens qu'il est très mal. je l'aide et le soutien du mieux que je peux mais j'ai peur qu'à cause de cette situation même notre histoire, aussi solide soit- elle, s'en trouve menacée.

Nous ne trouvons pas la solution, sans violence, qui le sortirait de cette insupportable situation.

En vous remerciant de bien vouloir nous aiguiller sur nos droits et peut être de nous aider à trouver LA solution.

Bien cordialement